

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Cette deuxième décade est marquée par la généralisation des activités pluvio orageuses sur la quasi-totalité du pays avec une bonne répartition temporelle.

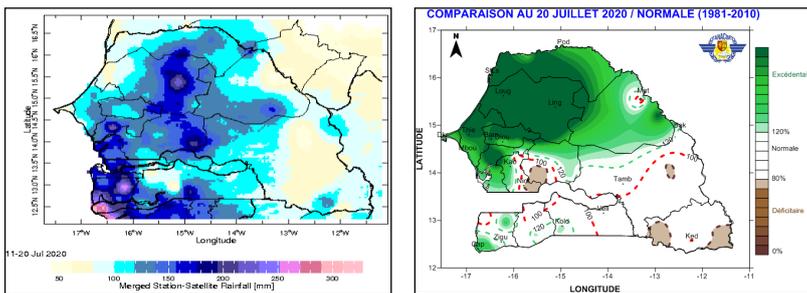
Au Nord, la région de Saint Louis a enregistré ses premières pluies utiles avec des cumuls décadaires variant entre 84mm à Saint Louis et 66mm à Podor. Quant aux localités de la région de Matam où le démarrage avait été observé depuis le 02 Juillet, une bonne dynamique est maintenue avec des quantités importantes pendant la décade à Thilogne (86.6mm), Ranérou (99.7mm) et Matam (59.7mm).

De fortes pluies ont été notées dans le Ferlo. La station de Linguère cumule à ce jour plus de 50% de sa normale annuelle (voir **carte ENACTS** du cumul décadaire en bas à gauche).

Le Centre ouest n'a pas été en reste avec Thiès, Mbour et Dakar qui ont reçu leurs premières pluies utiles.

Le Sud et l'Est du pays ont été bien arrosés. Dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda presque tous les cumuls décadaires ont dépassé 100mm avec un pic de 323.7mm au Cap Skirring.

Le cumul saisonnier varie entre 53.1mm à Dakar Yoff et 456.5mm à Sindian. La situation est excédentaire au nord et l'ouest et au centre ouest, normale dans le centre sud, le sud est et l'est. On note des déficits dans les localités de Niore, Salémata et Saraya.



Perspectives de la troisième décade de juillet 2020

Les conditions météorologiques seront favorables à des épisodes de pluies sur une bonne partie du pays les prochaines 24h. Dans la période du 25 au 26 juillet également d'autres événements de pluies sont attendus dans les régions Sud, Est et Centre du pays avec des possibilités d'extension sur la partie Nord du pays. Une situation pluvieuse intéressera également l'ensemble du pays à partir du 28 Juillet jusqu'au 31 Juillet pouvant occasionner des pluies modérées à fortes par endroits.

Sommaire

- **Météo:** Généralisation des activités pluvieuses sur tout le pays
- **Hydrologie:** Légères remontées de niveau sur le fleuve Sénégal
- **Agriculture:** Bon comportement végétatif des cultures
- **Situation phytosanitaire:** Apparition de la chenille légionnaire au Centre
- **Situation pastorale:** Amélioration de la situation alimentaire du cheptel
- **Suivi de la végétation:** Bonnes conditions de croissance de la végétation
- **Situation des marchés:** Zoom sur la commercialisation des ovins et légumes de grande consommation (oignons, pomme de terre) dans les marchés

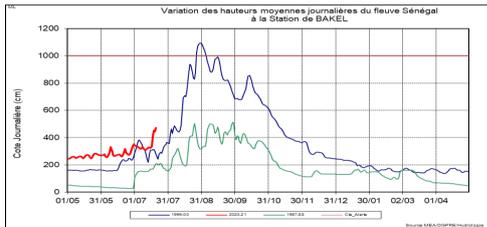
Stations	Dates de début de la saison				
	2020	2019	Normale (1981-2010)	Avance (jours)	Retard (jours)
Saint Louis	13 juil.	18-août	24-juil	11	
Podor	13 juil.	18-août	1er aout	19	
Matam	02 juil.	24 juil.	07-juil	5	
Ranérou	02 juil.	24 juil.	11-juil	9	
Louga	11-juil	18-août	19-juil	8	
Linguère	20-juin	24 juil.	11-juil	21	
Diourbel	13 juil.	24 juil.	02-juil		11
Bambey	14-juin	24 juil.	06-juil	22	
Thiès	12 juil.	24 juil.	11-juil		1
Mbour	13 juil.	24 juil.	12-juil		1
Dakar Yoff	13 juil.	24 juil.	19-juil	6	
Fatick	12-juin	24 juil.	02-juil	20	
Kaolack	12-juin	24 juil.	25-juin	13	
Kaffrine	11-juil	24 juil.	22-juin		19
Koungheul	12-juin	29-juin	17-juin	5	
Niore	14-juin	25-juil	22-juin	8	
Tamba	12-juin	29-juin	12-juin	0	0
Goudiry	07-juin	05-juil	10-juil	33	
Bakel	07-juin	05-juil	04-juil	27	
Kédougou	07-juin	11-juin	31-mai		7
Kolda	09-juin	30-juin	11-juin	2	
Vélingara	09-juin	22-juin	15-juin	6	
Ziguinchor	12-juin	01-juil	15-juin	3	
Cap Skirring	20-juin	17-juil	17-juin		3

Situation hydrologique

L'étiage se poursuit au niveau des cours d'eau du pays à l'exception du fleuve Sénégal où de légères remontées de niveaux sont notées.

FLEUVE SENEGAL A LA STATION DE BAKEL

Le niveau du fleuve est en hausse. Le maximum est de 473 cm le 20 juillet 2020. Le maximum moyen journalier a été de 391 cm le 17 juillet 2019.



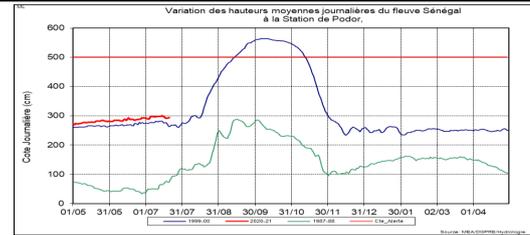
STATION DE MATAM

Le niveau du fleuve est en légère hausse seulement à la fin de la décade. Le maximum moyen journalier est de 300 cm le 20 juillet 2020. Il était de 304 cm le 12 juillet 2019.



STATION DE PODOR

Le niveau du fleuve a fluctué entre 298 et 300 cm pendant une grande partie de la décade. Cette cote maximum journalière a été observée le 14 juillet 2020. Le maximum moyen journalier était de 294 cm le 14 juillet 2019.



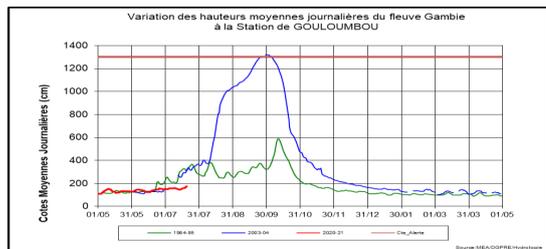
FLEUVE FALEME A LA STATION DE KIDIRA

L'étiage persiste encore ; la hausse observée la décade précédente s'est poursuivie. Le maximum de la décade est de 158 cm le 17 juillet 2020. Le maximum moyen journalier était de 194 cm les 9 et 10 juillet 2019.



FLEUVE GAMBIE STATION DE GOULOUMBOU

L'étiage persiste. Le niveau du fleuve reste faible. Le régime hydrologique est encore sous l'effet de la marée. Le maximum moyen journalier est de 174 cm au 20 juillet 2020. Il était de 235 cm le 20 juillet 2019.



Situation agricole

II. Suivi de l'état phénologique des cultures

Dans la région de Dakar, les pluies de cette décade ont permis le début des semis qui portent principalement sur l'arachide le maïs et le niébé.

Dans la région de Ziguinchor, la plupart des céréales sont aux stades 3 à 5 feuilles et le développement cultural est bon. Dans le Bignona les semis de la première et deuxième vague sont au stade de début ramification – 5 feuilles plantule-levée. Le mil est en tallage – 5 feuilles plantule – levée.

A Thiès, à ce jour, seuls les semis à sec du mil ont démarré dans la région. Pour les premiers semis à sec du

mil, quelques rares levées sont notées au moment où certains producteurs sont obligés de ressemer. Par ailleurs les premiers semis en humide des autres spéculations surtout l'arachide sont actuellement en cours.

A Sédhiou, les opérations de labour et de nettoyage se poursuivent dans le plateau et les bas-fonds, les producteurs s'activent dans la préparation du sol. Les opérations de semis ont démarré sur le mil souna, le maïs de case et l'arachide. Le mil souna de la première décade de juin est au stade de plantule – début tallage. Les semis du mil souna de la deuxième décade de juin sont au stade de plantule et la

Situation agricole (suite)

troisième décade de juin au stade levée – plantule. Le maïs de la deuxième décade de juin est au stade plantule-début montaison et le maïs de plein champs de la troisième décade de juin est stade levée-plantule. L'arachide de la deuxième décade de juin est au stade plantule. Celui de la troisième décade de juin est au stade levé. Pour le riz, les semis de la deuxième décade de juin sont au stade plantule et stade levée pour la troisième décade de juin.

A Saint-Louis, Les premiers semis de l'hivernage sont au stade de levée et début tallage. Le riz de contre-saison chaude est au stade de maturation et les récoltes ont timidement démarré dans toute la région.

A Tambacounda, les premiers semis de l'arachide sont en début floraison, le mil est au stade de levé +7 à 8 feuilles, le maïs est au stade de + 7 à 8 feuilles et le riz levé + 3 à 4 feuilles.

A Fatick, les premières vagues de semis de l'arachide sont en début floraison, début tallage pour le mil, le maïs est en plantule. Les semis se poursuivent pour le riz pluvial, riz de bas-fonds et la pastèque. Les deuxièmes vagues de semis sont au stade de levée pour l'arachide, plantule pour le mil, semis pour le maïs. Les troisièmes vagues sont au stade de semis.

A Kaolack, les premiers semis du mil sont au stade début tallage alors que les deuxièmes semis sont au stade plantule. Les premiers semis d'arachide sont au stade plantule, les deuxièmes semis au stade plantule et les troisièmes semis au stade levée. Pour le maïs et le riz les premiers semis sont au stade plantule alors les deuxièmes semis sont en cours.

A Kaffrine, Trois vagues de semis se distinguent nettement à l'échelle régionale : Pour la première : le mil est au stade de tallage à début montaison, l'arachide est en floraison, le maïs en montaison et le niébé en ramification. Pour la deuxième vague : le mil, l'arachide, le maïs, le sorgho, le niébé et le sésame sont au stade de plantules.

Pour la troisième vague, les semis sont en cours depuis le 12 juillet et concernent globalement toutes les spéculations, notamment l'arachide, le maïs, le sorgho, le sésame, le niébé et le bissap.

A Kédougou, on note une phase végétative pour les semis de la deuxième décade de juin, pour le riz (première vague), pour le sorgho (première et deuxième vague), pour le maïs (première vague) et pour l'arachide (première vague). Ces spéculations, sont au stade de plantule pour leurs deuxièmes vagues.

Situation phytosanitaire

1. Oiseaux (*Quelea quelea* et *Passer luteus*)

Durant cette décade, la présence d'oiseaux granivores est beaucoup plus ressentie au niveau de la Vallée du Fleuve Sénégal que dans les autres zones. Les traitements se poursuivent au niveau des localités de Bito (commune de Mery, département de Podor), Ndioum (Arrondissement de Gamadji Saré, département de Podor), Debi Tiguette (commune de **Diama**, Bloc N, Ndiatiène (commune de Rosso) et Mbilor (Commune de Bokhol) du département de Dagana, région de Saint Louis ; de Boynadji (commune de **Nabadji**, arrondissement de Ogo) du département Matam. Pour le traitement localisé des dortoirs, repaires et des couloirs de passage, 150 Litres ont été pulvérisés au total en 09 interventions par les UPV.

2. Chenilles

La chenille légionnaire africaine (*Spodoptera exempta*) a été découverte sur le mil, le maïs (stade plantule) et jachère. Des défoliations sévères ont été notées sur le mil et le maïs. Les localités les plus touchées par la chenille légionnaire sont les arrondissements de Keur

Mbouki dans le Mbirkelane, des localités des départements de Niore, Foundiougne et Kaolack. Au total, 1030 ha sont traités avec 675 L de Sultan.

3. Sauteriaux

Des infestations de sauteriaux sont notées sur mil, maïs, arachide et jachère à Gniby, Thione (**Commune de Gniby**, Arrondissement de Gniby, Département de Kaffrine), Dioukoul Kélimane (commune de Nganda, arrondissement de Katakél, département de Kaffrine) à Taïba Ndioufène et Hanène (commune de Maka Yop, arrondissement de Missira Wadène, département de Kounghoul). Les espèces incriminées et trouvées sur place sont **Oedaleus senegalensis** (OSE, 90%), **Catantops stramineus** (CST) et **Acrida bicolor** (ABI). Des défoliations sévères ont été observées sur le mil (plantule), l'arachide et la jachère. Les densités des populations étaient à des niveaux élevés, avec de forte concentration dans les jachères et les cultures à base de mil. Les traitements phytosanitaires par UPV ont été effectués sur 500 ha avec 250 Litres de Sultan 480 UL (0,5 L/ha).

Situation pastorale

Etat des pâturages

La situation alimentaire s'améliore de jour en jour avec les précipitations qui ont touché l'ensemble du pays. Les petits ruminants sont pratiquement sortis d'affaire tandis que les bovins et les équins éprouvent encore quelques difficultés pour s'alimenter. Du point de vue végétatif les pâturages sont dominés par les herbacés au stade de levée.

Etat d'embonpoint du cheptel

L'état d'embonpoint des animaux notamment les bovins et les équins s'est fortement dégradé avec le déficit alimentaire. Avec les dernières pluies enregistrées l'espoir renaît avec la reprise du tapis herbacé.

Abreuvement du bétail

Les mares et marigots se sont bien remplis dans les régions de Matam, du sud et du centre du pays. Le bétail utilise ces points d'eau temporaires pour s'abreuver. Dans la région de Saint Louis, l'abreuvement du bétail se fait toujours au niveau des forages et puits.

Mouvement du bétail

Les transhumants ont tous amorcé un mouvement retour. Beaucoup de transhumants sont dans le département de Kaffrine surtout dans la zone Gniby qui constitue la zone actuelle de replis des éleveurs.

Situation zoo-sanitaire

Aucune maladie contagieuse n'ayant été déclarée durant cette décade.

Suivi de la végétation

Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

L'installation de la végétation a bien progressé dans la moitié nord du pays avec des valeurs du NDVI qui sont relativement élevées comparées à celles des deux décades précédentes (Figures 1a, 1b et 1c). De manière générale, les valeurs du NDVI observées sont plus élevées que celles de l'année 2019 à la même date, notamment dans le centre ouest du pays (Figure 1d, 1e et 1f). Cette situation est corroborée par des conditions de croissance de la végétation qui se sont nettement améliorées (Figure 2a et 2b), à cause très probablement des pluies régulièrement observées depuis le début du mois de juillet. Avec les pluies enregistrées au cours de cette deuxième décade, l'installation de la végétation pourrait être effective sur la quasi-totalité du territoire national, à l'issue de la troisième décade du mois de juillet.

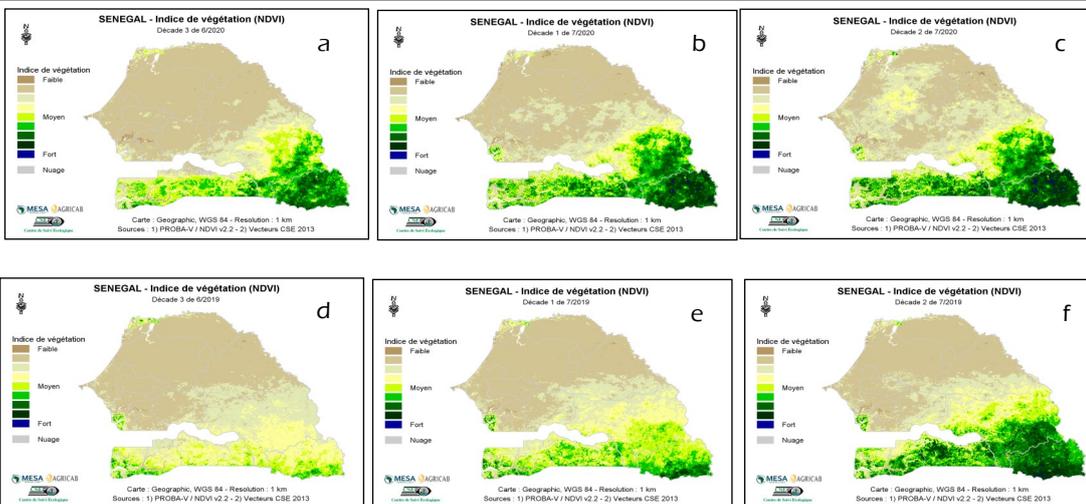


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième décade du mois de juin, (b) la première décade et (c) la deuxième décade du mois de juillet 2020 en comparaison avec les valeurs de l'année 2019 aux mêmes décades (d), (e) et (f), respectivement.

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)

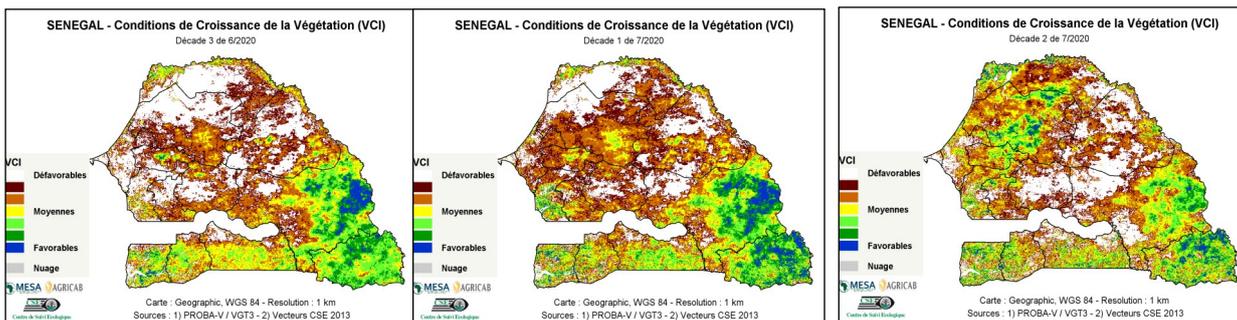


Figure 2 : Cartes du VCI (a) à la troisième décade de juin, (b) la première décade et (c) la deuxième décade du mois de juillet

Situation des marchés

I – Approvisionnement des marchés :

La baisse de niveau des stocks des produits locaux (céréales sèches, légumineuses) se poursuit inexorablement dans les marchés suivis. En revanche les stocks de riz importé restent abondants. Le stock national de régulation disponible au niveau des importateurs, se situe à **119 393 T** contre **125 756 T** la décade précédente et ceux détenus par les commerçants grossistes distributeurs établis dans les marchés des capitales régionales s'élevaient à **48 577 T** contre **56 862 T** la semaine écoulée. Ces sensibles baisses sont consécutives à la réduction de la demande avec la disponibilité du riz de l'aide alimentaire au niveau de plusieurs ménages bénéficiaires. Contrairement aux stocks de riz importé, ceux des légumes locaux (oignon, pomme de terre) ont augmenté en passant au cours des deux dernières décades de **2 365 T** à **3 225 T** pour oignon et de **557 T** à **887 T** pour la pomme de terre. L'approvisionnement des marchés et des points de vente en ovins est faible à moyen selon les zones. Toutefois, les Autorités et les acteurs de l'élevage assurent de l'amélioration progressive des offres au fur et à mesure qu'on se rapproche de la fête.

II – Fonctionnement des marchés

Tous les marchés hebdomadaires « Ioumos » ont repris leurs fonctionnements. Toutefois, les marchés céréaliers n'enregistrent pas encore de forte affluence, tandis que ceux de bétail sont abondamment fréquentés.

III – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail se situent à : **270 F CFA/kg** (mil souna), **265 F CFA/kg** (sorgho), **215 F CFA/kg** (maïs). Au cours des deux dernières décades, seul le prix du sorgho a diminué (-13%). La comparaison annuelle laisse apparaître un glissement de **+18%** pour le mil, alors que ceux des deux

autres céréales n'ont que faiblement varié : sorgho (**+3%**), maïs (**-1%**).

Le prix du kilogramme du riz local décortiqué qui s'affiche à **295 F CFA** a enregistré des variations de baisses par rapport aux périodes de comparaison : **-13%** par rapport à son cours de la décade antérieure (**305 F CFA/kg**), **-2%** par rapport à son niveau de la même décade 2019 (**300 F CFA**).

Céréales importées : les prix pratiqués s'affichent à **215 F CFA/kg** (maïs), **325 F CFA/kg** (riz importé non parfumé), **475 F CFA/kg** (riz brisé parfumé). Au cours des deux dernières décades, les prix sont demeurés relativement stables. La comparaison annuelle indique des progressions pour les deux variétés de riz : **+9%** (non parfumé), **+10%** (parfumé).

Légumineuses : les prix de détail se situent à : **725 F CFA** (niébé), **320 F CFA** (arachide coque), **815 F CFA** (arachide décortiquée). La comparaison décadaire indique de légères variations pour le niébé (**+6%**) et l'arachide décortiquée (**+4%**). La comparaison par rapport à la même décade 2019, les variations s'établissent comme suit : **-20%** (niébé), **+10** (arachide coque), **+28%** (arachide décortiquée). Les hausses des prix des produits de rente sont imputables à la forte demande contrastant avec les faibles offres.

Légumes : les prix des légumes de grande consommation ont oscillé dans les fourchettes « **300 – 575** » F CFA/kg pour l'oignon local et « **400 – 650** » F CFA/kg pour la pomme de terre locale. A l'approche de la Tabaski on a un accroissement de la demande contrastant avec la baisse des offres de ces produits. Toutefois, les récoltes en cours vont contribuer à stabiliser les prix avec l'amélioration des offres.

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **100 000 – 237 500** » F CFA/tête pour les bovins, « **50 000 – 123 000** » F CFA/tête pour les ovins, « **17 500 – 42 500** » F CFA/tête pour les caprins. Toutefois, il faut souligner certaines catégories de moutons de race ou bien embouchés coûtent plus chers.

IV – Perspectives: La troisième décade du mois de juillet sera particulièrement marquée par la commercialisation des ovins et des légumes de grande consommation (oignon, pomme de terre). La vente des produits agricoles (céréales, légumineuses) sera reléguée au second plan. Ainsi, les prix resteront élevés et stables.

Recommandations générales

- Profiter des pauses pluviométriques pour procéder au sarclages et autres opérations culturales;
- Se prémunir des informations météorologiques pour planifier les dates de semis optimales;
- Encourager la lutte anti aviaire commune entre la Mauritanie et le Sénégal,
- Former les acteurs sur les techniques de prospections, de traitement en UBV (Ultra Bas Volume), en suivi environnement en vue de se préparer à une invasion acridienne;
- profiter des fortes pluies enregistrées dans le Ferlo pour diriger le cheptel vers les points d'eau.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de l'Agriculture, Direction de la Gestion de la Planification des Ressources en Eau, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, Comité National du CILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Environnement, Direction Générale Santé et à la presse...